

départementales, M. Christophe crut devoir donner sa démission de préfet. Elle le 8 février 1871 députée de l'Orne à l'Assemblée nationale par 53,618 voix, il alla siéger au centre gauche, avec toutes sortes de ménagements, dans une fête qu'il donna, et M. de Noja retourna dans son cœur sa vieille passion transformée en amour paternel. Mais le banquier Maubray, républicain, son président en janvier 1872, M. Christophe fit partie de nombreuses commissions, notamment des commissions de décentralisation, de réorganisation de la magistrature, de la loi sur les conseils municipaux, des lois constitutionnelles, etc. Il vota pour la paix, la loi municipale, s'abstint sur l'abrogation des lois d'exil, se prononça pour la loi des conseils généraux, pour la proposition Rivot, pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la pétition des évêques, contre le maintien des traités de commerce et appuya à peu près constamment la politique de M. Thiers. Dans une lettre qu'il adressa à M. de Broglie, il fut la fameuse manifestation des bonnets à poil, il l'accusa de vouloir renverser le président de la République. Le meilleur moyen de soustraire à jamais, lui dit-il, les conservateurs de toute nuance aux dangers du radicalisme, c'est de constituer la République. Voilà ce que le pays attend de vrais conservateurs, sinon la République se fera sans eux. Veulent-ils qu'elle se fasse contre eux? Il n'y a plus d'autre question (juin 1872). Au mois de novembre suivant, il présenta à l'Assemblée un projet de loi constitutionnelle demandant que les pouvoirs du président de la République fussent prorogés pour quatre ans. Dans un discours qu'il prononça comme président du centre gauche (janvier 1873), il démontra la nécessité de l'union des trois groupes républicains de la Chambre pour maintenir la République conservatrice et libérale contre les groupes coalisés de la majorité. Le 17 mars suivant, il fut élu à la Chambre de remplace M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire. Après la chute de cet homme d'Etat, pour lequel il avait voté le 24 mai, M. Christophe, fidèle à sa ligne de conduite, s'opposa au projet de loi de M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire. Après la chute de cet homme d'Etat, pour lequel il avait voté le 24 mai, M. Christophe, fidèle à sa ligne de conduite, s'opposa au projet de loi de M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire. Après la chute de cet homme d'Etat, pour lequel il avait voté le 24 mai, M. Christophe, fidèle à sa ligne de conduite, s'opposa au projet de loi de M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire.

CHRISTODOSE (saint), fondateur du monastère de Pothmos, né dans un bourg des environs de Nicosie en 1029, mort en 1101. Il fut d'abord simple moine dans un couvent de la Palestine, et, obligé de fuir devant les Turcs, qui s'emparèrent du pays, il passa dans l'île de Cos, où il séjourna de 1080 à 1088. L'empereur de Constantinople lui permit ensuite de fonder un monastère sur le mont Saint-Jean, dans l'île de Pothmos. Mais les Turcs vinrent menacer cette île et Christophe dut encore s'enfuir. Il se retira en Eubée avec ses quatre-vingt-neuf moines et y mourut onze mois après.

*** CHRISTOPHE-EN-BAZELLE (SAINT-)**, bourg de France (Indre), ch.-l. de cant., arrond. et à 37 kilom. d'Issoudun; pop. aggl., 273 hab. — pop. tot., 779 hab.

CHRISTOPHE (Albert-Silas-Médéric-Charles), homme politique français, né à Domfront (Orne) en 1830. Elève de la Faculté de droit de Caen, il se fit recevoir licencié en 1850, obtint le prix de droit français et passa son doctorat en 1852. M. Christophe alla, cette même année, se faire inscrire parmi les avocats de sa ville natale. En 1856, il se présenta à Paris où il acheta une charge d'avocat à la cour de cassation. Il collabora à la *Presse*, à la *Revue pratique*, etc., et commença à se faire connaître par la publication d'un remarquable *Traité théorique et pratique des travaux publics* (1862, 2 vol. in-8°). M. Christophe était membre du conseil de son ordre depuis 1866, lorsque l'Empire croula au milieu de désastres causés par sa détestable politique. Le libéralisme bien connu de M. Christophe lui valut d'être nommé, le 6 septembre 1870, préfet de l'Orne. Il administra avec équité sans cesse que de dévouement ce département jusqu'au 4 décembre. A cette époque, la délégation de Bordeaux ayant remplacé les conseils généraux par des commissions

départementales, M. Christophe crut devoir donner sa démission de préfet. Elle le 8 février 1871 députée de l'Orne à l'Assemblée nationale par 53,618 voix, il alla siéger au centre gauche, avec toutes sortes de ménagements, dans une fête qu'il donna, et M. de Noja retourna dans son cœur sa vieille passion transformée en amour paternel. Mais le banquier Maubray, républicain, son président en janvier 1872, M. Christophe fit partie de nombreuses commissions, notamment des commissions de décentralisation, de réorganisation de la magistrature, de la loi sur les conseils municipaux, des lois constitutionnelles, etc. Il vota pour la paix, la loi municipale, s'abstint sur l'abrogation des lois d'exil, se prononça pour la loi des conseils généraux, pour la proposition Rivot, pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la pétition des évêques, contre le maintien des traités de commerce et appuya à peu près constamment la politique de M. Thiers. Dans une lettre qu'il adressa à M. de Broglie, il fut la fameuse manifestation des bonnets à poil, il l'accusa de vouloir renverser le président de la République. Le meilleur moyen de soustraire à jamais, lui dit-il, les conservateurs de toute nuance aux dangers du radicalisme, c'est de constituer la République. Voilà ce que le pays attend de vrais conservateurs, sinon la République se fera sans eux. Veulent-ils qu'elle se fasse contre eux? Il n'y a plus d'autre question (juin 1872). Au mois de novembre suivant, il présenta à l'Assemblée un projet de loi constitutionnelle demandant que les pouvoirs du président de la République fussent prorogés pour quatre ans. Dans un discours qu'il prononça comme président du centre gauche (janvier 1873), il démontra la nécessité de l'union des trois groupes républicains de la Chambre pour maintenir la République conservatrice et libérale contre les groupes coalisés de la majorité. Le 17 mars suivant, il fut élu à la Chambre de remplace M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire. Après la chute de cet homme d'Etat, pour lequel il avait voté le 24 mai, M. Christophe, fidèle à sa ligne de conduite, s'opposa au projet de loi de M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire. Après la chute de cet homme d'Etat, pour lequel il avait voté le 24 mai, M. Christophe, fidèle à sa ligne de conduite, s'opposa au projet de loi de M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire.

CHRISTOPHE (saint), fondateur du monastère de Pothmos, né dans un bourg des environs de Nicosie en 1029, mort en 1101. Il fut d'abord simple moine dans un couvent de la Palestine, et, obligé de fuir devant les Turcs, qui s'emparèrent du pays, il passa dans l'île de Cos, où il séjourna de 1080 à 1088. L'empereur de Constantinople lui permit ensuite de fonder un monastère sur le mont Saint-Jean, dans l'île de Pothmos. Mais les Turcs vinrent menacer cette île et Christophe dut encore s'enfuir. Il se retira en Eubée avec ses quatre-vingt-neuf moines et y mourut onze mois après.

*** CHRISTOPHE-EN-BAZELLE (SAINT-)**, bourg de France (Indre), ch.-l. de cant., arrond. et à 37 kilom. d'Issoudun; pop. aggl., 273 hab. — pop. tot., 779 hab.

CHRISTOPHE (Albert-Silas-Médéric-Charles), homme politique français, né à Domfront (Orne) en 1830. Elève de la Faculté de droit de Caen, il se fit recevoir licencié en 1850, obtint le prix de droit français et passa son doctorat en 1852. M. Christophe alla, cette même année, se faire inscrire parmi les avocats de sa ville natale. En 1856, il se présenta à Paris où il acheta une charge d'avocat à la cour de cassation. Il collabora à la *Presse*, à la *Revue pratique*, etc., et commença à se faire connaître par la publication d'un remarquable *Traité théorique et pratique des travaux publics* (1862, 2 vol. in-8°). M. Christophe était membre du conseil de son ordre depuis 1866, lorsque l'Empire croula au milieu de désastres causés par sa détestable politique. Le libéralisme bien connu de M. Christophe lui valut d'être nommé, le 6 septembre 1870, préfet de l'Orne. Il administra avec équité sans cesse que de dévouement ce département jusqu'au 4 décembre. A cette époque, la délégation de Bordeaux ayant remplacé les conseils généraux par des commissions

départementales, M. Christophe crut devoir donner sa démission de préfet. Elle le 8 février 1871 députée de l'Orne à l'Assemblée nationale par 53,618 voix, il alla siéger au centre gauche, avec toutes sortes de ménagements, dans une fête qu'il donna, et M. de Noja retourna dans son cœur sa vieille passion transformée en amour paternel. Mais le banquier Maubray, républicain, son président en janvier 1872, M. Christophe fit partie de nombreuses commissions, notamment des commissions de décentralisation, de réorganisation de la magistrature, de la loi sur les conseils municipaux, des lois constitutionnelles, etc. Il vota pour la paix, la loi municipale, s'abstint sur l'abrogation des lois d'exil, se prononça pour la loi des conseils généraux, pour la proposition Rivot, pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la pétition des évêques, contre le maintien des traités de commerce et appuya à peu près constamment la politique de M. Thiers. Dans une lettre qu'il adressa à M. de Broglie, il fut la fameuse manifestation des bonnets à poil, il l'accusa de vouloir renverser le président de la République. Le meilleur moyen de soustraire à jamais, lui dit-il, les conservateurs de toute nuance aux dangers du radicalisme, c'est de constituer la République. Voilà ce que le pays attend de vrais conservateurs, sinon la République se fera sans eux. Veulent-ils qu'elle se fasse contre eux? Il n'y a plus d'autre question (juin 1872). Au mois de novembre suivant, il présenta à l'Assemblée un projet de loi constitutionnelle demandant que les pouvoirs du président de la République fussent prorogés pour quatre ans. Dans un discours qu'il prononça comme président du centre gauche (janvier 1873), il démontra la nécessité de l'union des trois groupes républicains de la Chambre pour maintenir la République conservatrice et libérale contre les groupes coalisés de la majorité. Le 17 mars suivant, il fut élu à la Chambre de remplace M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire. Après la chute de cet homme d'Etat, pour lequel il avait voté le 24 mai, M. Christophe, fidèle à sa ligne de conduite, s'opposa au projet de loi de M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire. Après la chute de cet homme d'Etat, pour lequel il avait voté le 24 mai, M. Christophe, fidèle à sa ligne de conduite, s'opposa au projet de loi de M. Thiers d'avoir conclu le traité de libération du territoire.

CHROBATES, ancien peuple de race slave, descendu des régions du Nord vers les rives du Danube sous le règne d'Héraclius. Les Chrobates prirent le parti de cet empereur contre les Avars, qui le chassèrent de la Dalmatie, et s'établirent à leur place.

CHRODO, dieu des anciens Germains. Montfaucon a décrit une statue de ce dieu, sur laquelle se voyaient quelques-uns des attributs de Saturne.

CHROMATOUR s. m. (kro-ma-to-ur — rad. *chroma*). Ouvrier qui fabrique dans les licoles ou emploie les chromates.

CHROMATISER v. a. et tr. (kro-ma-ti-zé — rad. *chromatique*). Donner une teinte irisée.

CHROMATOPHORE s. m. (kro-ma-to-fo-re — du gr. *chroma*, couleur; *phoros*, qui porte). Petite vésicule pleine de matière colorante, chez les céphalopodes.

CHROMATOSCOPIE s. f. (kro-ma-to-sko-pi — du gr. *chroma*, couleur; *skopos*, voir). Physiol. Action des rayons lumineux sur le corps principal de l'armée russe, et il fut blessé le 7 juillet, auprès de Giurgewo. Au mois de février 1855, nous le retrouvons à la tête de 30,000 hommes en Crimée. Anouïev de mars, il commanda une grande sortie pendant le siège de Sébastopol et dirigea, quelques mois plus tard, la défense de Karakoum, qu'il réussit à protéger contre les attaques des alliés. Il était chargé de la défense de Malakoff quand ce point important fut enlevé, le 8 septembre, après une résistance héroïque. A la suite de cet échec, il retourna à Moscou, où il fut une ovation magnifique. En 1856, il fut chargé de commander un corps d'armée campé près de Kars et qui devait opérer en Asie. Sur ces entrefaites, la paix ayant été signée, il fut réduit à l'inaction et en congé un vil défait. Quelques injustices du fait victime le dégoutèrent du service et il donna sa démission pour s'associer aux entreprises industrielles d'un riche marchand de Moscou nommé Kotouff. Dans cette situation modeste, il s'occupa tout particulièrement de mécanique et perfectionna notamment les procédés de la chromolithographie.

CHROMIA, fille d'Ionus et femme d'Endymion, qui la rendit mère de Péon, d'Épéus et d'Étolus.

CHROMIDROSE s. f. (kro-mi-dro-zé — du gr. *chroma*, couleur; *idrosis*, sueur). Pathol. Sueur de couleur noire, qui se produit parfois aux aisselles, et surtout aux paupières.

*** CHROMIS** s. m. — Encycl. Ichthyol. Une espèce nouvelle de ce genre de poissons, le *chromis pater-familias*, a été découverte en 1875 par le docteur Lartet, dans la lac de Tibériade, en Palestine. C'est un labroide de 0m,18 de longueur et de 0m,05 de hauteur. Son aspect extérieur n'offre rien de remarquable, mais ses moeurs sont des plus singulières. Le mâle fait subir aux œufs, pendant la période d'incubation, un mouvement de va-et-vient, et par conséquent la recueille un à un, les aspire dans sa bouche et, par un mécanisme inexpliqué, les fait passer entre les lamelles de ses branchies. Les œufs blancs se développent, et par conséquent dans cette situation, et les embryons eux-mêmes y restent encore emprisonnés lorsqu'ils sont éclos. Quand ils ont pris un développement assez considérable, ils reviennent dans la bouche, où ils demeurent pressés, comprimés, dans un état d'immobilité complète. Le nombre des petits poissons ainsi entassés s'élève quelquefois à 200, et la bouche de l'an mal est tellement ouverte que les mâcheroires ne peuvent plus se rapprocher. Les jeunes sont prodigieusement distendus, et le poisson a alors un aspect extrêmement bizarre. Au bout de quelques jours, les petits poissons prennent leur liberté. On voit que, dans cette singulière espèce, la bouche du mâle joue le rôle d'un véritable utérus.

CHROMIS, fils de Midon. Il conduisit, avec le divin Énimus, les Mysiens au secours de Troie, à l'île d'Hercule. Il nourrit ses chevaux de chair humaine. Juniter le foudroya à Partisan de Phinée. Il tua Emathion aux noces de Persée. Il Centaure fut Pirithoüs à ses noces. ■ Nom d'un Satyre.

*** CHROMIUS**, noble Syracusain... — Un des chefs de la révolte de Chioris, suivant Hérodot. Il fut tué, ainsi que ses frères, par Hécube. ■ Un des fils de Priam. Il fut tué par Diomède. ■ Un des fils de Pétéolus. ■ Nom de plusieurs capitaines grecs et troyens qui assistèrent au siège de Troie.

CHROMOCYANOGENE s. m. (kro-mo-si-a-no-je-ne — de *chrome*, et de *cyano*). Chim. Radical hypothétique correspondant au ferrocyanogène, avec du chrome au lieu de fer.

CHROMOPIE s. f. (kro-mo-pi — du gr. *chroma*, couleur; *opsis*, vue). Pathol. Affection de l'œil, due à un excès de la lumière colorée des objets incolores.

CHROMOSPHERE s. f. (kro-mo-sphère — du gr. *chroma*, couleur; *sphaira*, sphère). Nom

donné à l'atmosphère hydrogénée du soleil, qui entoure le photopère et dont le spectre ne laisse voir que quelques raies colorées.

CHRONOGÉE s. f. (kro-no-je-ne — du gr. *chronos*, temps; *géné*, femme). Syn. de *mensuration*.

*** CHRONOLOGIE** s. f. — Encycl. V. *ERA*, au tome VII du *Grand Dictionnaire*.

*** CHRONOMÈTRE** s. m. — Encycl. *Marche d'un chronomètre*. Quelques-uns ont été apportés dans la construction d'un chronomètre et dans la régularisation de sa marche, on ne parvient jamais à lui faire marcher exactement le temps moyen; d'autres, tous les chronomètres sont soumis à des causes de variation complexes qui n'altèrent peu à peu les indications; les huiles s'épaississent avec le temps; les surfaces frottées s'usent, etc. Enfin des influences accidentelles, changement de température, accroissement dans le roulis et le tangage, maisances de courant électrique, etc., viennent de temps en temps accélérer ou retarder la marche du chronomètre.

Un chronomètre une fois embarqué sur un vaisseau, on ne le dérange plus, et on n'en touche jamais les aiguilles pour le régler de nouveau; mais on étudie sa marche pour pouvoir déduire, des indications qu'il fournit effectivement, celles qu'il aurait dû donner. Les coefficients ont été déterminés par la méthode des moindres carrés.

CHRONOPHYLLÉ, nymphe, mère de Phlias, qu'elle out de Bacchus.

*** CHRONOS**, forme donnée quelquefois, par erreur, au nom grec de Saturne, qui doit être écrit *KRONOS*.

CHRIEUF (Stéphan-Alexandrovitch), général russe, né à Moscou en 1808. Il fut de la famille de Paulin qui, vers 1350, vint, sous Simon le Saperbe, de Suède en Russie, et dont les descendants, André Chriuf et Jean des Surov, furent les chefs des maisons Souvaroff et Chriueff. Il entra à l'École des cadets d'Orel, puis passa dans l'artillerie vers 1828. Il parvint rapidement au grade de colonel commandant d'une brigade d'artillerie à cheval. Dans la guerre de Hongrie (1849), il se fit remarquer par sa bravoure et fut nommé major général. Il fut, en 1853, attaché au corps d'Oronouff et fut nommé lieutenant général après la prise de la ville d'Almetschet, qu'il enleva d'assaut. En 1854, il fut appelé à combattre les Turcs et les battit près de Kalarsakch. Il commanda pendant le siège de Silistrie, l'avant-garde du corps principal de l'armée russe, et il fut blessé le 7 juillet, auprès de Giurgewo. Au mois de février 1855, nous le retrouvons à la tête de 30,000 hommes en Crimée. Anouïev de mars, il commanda une grande sortie pendant le siège de Sébastopol et dirigea, quelques mois plus tard, la défense de Karakoum, qu'il réussit à protéger contre les attaques des alliés. Il était chargé de la défense de Malakoff quand ce point important fut enlevé, le 8 septembre, après une résistance héroïque. A la suite de cet échec, il retourna à Moscou, où il fut une ovation magnifique. En 1856, il fut chargé de commander un corps d'armée campé près de Kars et qui devait opérer en Asie. Sur ces entrefaites, la paix ayant été signée, il fut réduit à l'inaction et en congé un vil défait. Quelques injustices du fait victime le dégoutèrent du service et il donna sa démission pour s'associer aux entreprises industrielles d'un riche marchand de Moscou nommé Kotouff. Dans cette situation modeste, il s'occupa tout particulièrement de mécanique et perfectionna notamment les procédés de la chromolithographie.

CHRYSAOR, fils de Neptune et de Méduse, frère de Pégaüs. Suivant Hésiode, Chrysaor et Pégaüs naquirent du sang qui jaillit de la tête de la Gorgone, tranchée par Persée. D'après Hygin, il épousa l'Océanide Callirhoé et en eut Geryon et Echidna.

CHRYSAE, ancien fleuve de Sicile, qui était honoré comme une divinité. Il avait un temple sur la route d'Assur à Enna.

CHRYSÉ, fille d'Halmus, sœur de Chryso-gène et mère de Phlégyas, qu'elle out de Mars.

*** CHRYSIÈRE**, Thésélade, mère d'Onésippus, qu'elle out d'Hercule.

CHRYSÈNE s. f. (kri-zé-o-ne). Chim. Oxyde silico-hydrate, résultant de l'action de l'acide chlorhydrique concentré sur le silicure de calcium. Il n'appelle aucun surs-cro-

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

*** CHRYSIANIQUE** adj. (kri-si-a-ni-ke — du gr. *chrysa*, or, et de l'espagn. *añil*, indigo). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de la potasse aqueuse concentrée sur l'indigo.

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

*** CHRYSIANIQUE** adj. (kri-si-a-ni-ke — du gr. *chrysa*, or, et de l'espagn. *añil*, indigo). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de la potasse aqueuse concentrée sur l'indigo.

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

*** CHRYSIANIQUE** adj. (kri-si-a-ni-ke — du gr. *chrysa*, or, et de l'espagn. *añil*, indigo). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de la potasse aqueuse concentrée sur l'indigo.

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

*** CHRYSIANIQUE** adj. (kri-si-a-ni-ke — du gr. *chrysa*, or, et de l'espagn. *añil*, indigo). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de la potasse aqueuse concentrée sur l'indigo.

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

*** CHRYSIANIQUE** adj. (kri-si-a-ni-ke — du gr. *chrysa*, or, et de l'espagn. *añil*, indigo). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de la potasse aqueuse concentrée sur l'indigo.

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

donné à l'atmosphère hydrogénée du soleil, qui entoure le photopère et dont le spectre ne laisse voir que quelques raies colorées.

CHRONOGÉE s. f. (kro-no-je-ne — du gr. *chronos*, temps; *géné*, femme). Syn. de *mensuration*.

*** CHRONOLOGIE** s. f. — Encycl. V. *ERA*, au tome VII du *Grand Dictionnaire*.

*** CHRONOMÈTRE** s. m. — Encycl. *Marche d'un chronomètre*. Quelques-uns ont été apportés dans la construction d'un chronomètre et dans la régularisation de sa marche, on ne parvient jamais à lui faire marcher exactement le temps moyen; d'autres, tous les chronomètres sont soumis à des causes de variation complexes qui n'altèrent peu à peu les indications; les huiles s'épaississent avec le temps; les surfaces frottées s'usent, etc. Enfin des influences accidentelles, changement de température, accroissement dans le roulis et le tangage, maisances de courant électrique, etc., viennent de temps en temps accélérer ou retarder la marche du chronomètre.

Un chronomètre une fois embarqué sur un vaisseau, on ne le dérange plus, et on n'en touche jamais les aiguilles pour le régler de nouveau; mais on étudie sa marche pour pouvoir déduire, des indications qu'il fournit effectivement, celles qu'il aurait dû donner. Les coefficients ont été déterminés par la méthode des moindres carrés.

CHRONOPHYLLÉ, nymphe, mère de Phlias, qu'elle out de Bacchus.

*** CHRONOS**, forme donnée quelquefois, par erreur, au nom grec de Saturne, qui doit être écrit *KRONOS*.

CHRIEUF (Stéphan-Alexandrovitch), général russe, né à Moscou en 1808. Il fut de la famille de Paulin qui, vers 1350, vint, sous Simon le Saperbe, de Suède en Russie, et dont les descendants, André Chriuf et Jean des Surov, furent les chefs des maisons Souvaroff et Chriueff. Il entra à l'École des cadets d'Orel, puis passa dans l'artillerie vers 1828. Il parvint rapidement au grade de colonel commandant d'une brigade d'artillerie à cheval. Dans la guerre de Hongrie (1849), il se fit remarquer par sa bravoure et fut nommé major général. Il fut, en 1853, attaché au corps d'Oronouff et fut nommé lieutenant général après la prise de la ville d'Almetschet, qu'il enleva d'assaut. En 1854, il fut appelé à combattre les Turcs et les battit près de Kalarsakch. Il commanda pendant le siège de Silistrie, l'avant-garde du corps principal de l'armée russe, et il fut blessé le 7 juillet, auprès de Giurgewo. Au mois de février 1855, nous le retrouvons à la tête de 30,000 hommes en Crimée. Anouïev de mars, il commanda une grande sortie pendant le siège de Sébastopol et dirigea, quelques mois plus tard, la défense de Karakoum, qu'il réussit à protéger contre les attaques des alliés. Il était chargé de la défense de Malakoff quand ce point important fut enlevé, le 8 septembre, après une résistance héroïque. A la suite de cet échec, il retourna à Moscou, où il fut une ovation magnifique. En 1856, il fut chargé de commander un corps d'armée campé près de Kars et qui devait opérer en Asie. Sur ces entrefaites, la paix ayant été signée, il fut réduit à l'inaction et en congé un vil défait. Quelques injustices du fait victime le dégoutèrent du service et il donna sa démission pour s'associer aux entreprises industrielles d'un riche marchand de Moscou nommé Kotouff. Dans cette situation modeste, il s'occupa tout particulièrement de mécanique et perfectionna notamment les procédés de la chromolithographie.

CHRYSAOR, fils de Neptune et de Méduse, frère de Pégaüs. Suivant Hésiode, Chrysaor et Pégaüs naquirent du sang qui jaillit de la tête de la Gorgone, tranchée par Persée. D'après Hygin, il épousa l'Océanide Callirhoé et en eut Geryon et Echidna.

CHRYSAE, ancien fleuve de Sicile, qui était honoré comme une divinité. Il avait un temple sur la route d'Assur à Enna.

CHRYSÉ, fille d'Halmus, sœur de Chryso-gène et mère de Phlégyas, qu'elle out de Mars.

*** CHRYSIÈRE**, Thésélade, mère d'Onésippus, qu'elle out d'Hercule.

CHRYSÈNE s. f. (kri-zé-o-ne). Chim. Oxyde silico-hydrate, résultant de l'action de l'acide chlorhydrique concentré sur le silicure de calcium. Il n'appelle aucun surs-cro-

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

*** CHRYSIANIQUE** adj. (kri-si-a-ni-ke — du gr. *chrysa*, or, et de l'espagn. *añil*, indigo). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de la potasse aqueuse concentrée sur l'indigo.

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

*** CHRYSIANIQUE** adj. (kri-si-a-ni-ke — du gr. *chrysa*, or, et de l'espagn. *añil*, indigo). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de la potasse aqueuse concentrée sur l'indigo.

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

*** CHRYSIANIQUE** adj. (kri-si-a-ni-ke — du gr. *chrysa*, or, et de l'espagn. *añil*, indigo). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de la potasse aqueuse concentrée sur l'indigo.

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde comme un mélange dissous de l'indigo blanc et d'un autre produit inconnu qui résulterait de l'action de la potasse sur l'indigo.

*** CHRYSIANIQUE** adj. (kri-si-a-ni-ke — du gr. *chrysa*, or, et de l'espagn. *añil*, indigo). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de la potasse aqueuse concentrée sur l'indigo.

— Encycl. Pour obtenir cet acide, il suffit de traiter l'indigo par le potasse aqueuse de 1,45 de densité et de saturer la solution alcaline par un acide. Il se forme un précipité rouge bled-âtre, peu soluble dans l'eau, mais se dissolvant bien dans l'alcool. Dans la solution, l'acide *chrysinique* se dissout en jaune d'or. Les acides minéraux traversent le produit qui nous occupe en acide phénolique. La constitution de ce produit n'est point encore nettement définie; généralement on le regarde